

LE VÉRIDIQUE

OU COURIER UNIVERSEL.

DU 30 VENDÉMAIRE, AN 5^e. de la République française.
(Vendredi 21 OCTOBRE 1796, vieux style.)

DICERE VERUM QUID PARAT?

Détails sur la retraite de l'armée de Rhin et Moselle. — Résultats de cette retraite. — Marche de plus de cent lieues, sans la moindre perte. — Prises faites sur l'ennemi, de 18 pièces de canon, deux drapeaux et près de 7,000 prisonniers, dont 80 officiers. — Patience et courage calme de l'armée de Rhin et Moselle. — Rejet, par le conseil des anciens, de la résolution relative aux pièces de cinq centimes, d'un et de deux décimes.

NOUVELLES DIVERSES.

ITALIE.

Extrait d'une lettre de Mantoue, du 16 septembre.

Hier, un corps de hulans étant sorti de la place par la porte de Saint-George, envoya un piquet battre l'estrade, pour s'assurer s'il ne se trouveroit point d'ennemi. Aucun français n'ayant paru, les hulans se mirent à fourrager. Ils s'occupoient de ce travail en toute sécurité, lorsqu'ils furent assaillis à l'improviste par les français, qui leur tuèrent, blessèrent ou prirent beaucoup de monde. Le général de Wurmsér, informé de cet événement, fit sortir aussi-tôt 4 mille dragons et autant de croates pour prendre en dos l'ennemi; ce qui leur réussit au-delà de toute attente, dans un combat des plus sanglans qu'on puisse imaginer, et dans lequel presque toute la cavalerie de l'ennemi et une partie considérable de son infanterie ont été détruites. En un mot, on compte 7 à 8 mille français tués, blessés ou faits prisonniers dans cette journée: notre perte consiste en deux mille tués ou blessés. Déjà 1800 prisonniers ont été conduits à Mantoue. Cette place est libre de toutes parts, et ne craint rien.

Vérone, 17 septembre.

Il s'est livré tous ces jours-ci de fort vifs combats dans les environs de Mantoue. Il est arrivé en cette ville, depuis 4 jours, au-delà de 3 mille français blessés.

Le 25. Les français ont derechef été battus, les 19 et 23 de ce mois, par l'armée de Wurmsér: ce général est entièrement libre du cours du Mincio. L'armée autrichienne a reçu de très-grands renforts. Les républicains ont eu 6 mille blessés et un nombre proportionné de morts, dans les affaires du 19 et du 23.

Bergame, 22 septembre.

Quinze mille hongrois étant attendus à Ossopo, forteresse vénitienne, les magistrats y ont fait préparer les rations de pain et autres objets nécessaires. Notre gouverneur vient aussi d'ordonner qu'on prépare 15 mille rations de pain pour un corps de troupes impériales qui se porte dans la Lombardie vénitienne. Nous apprenons en outre, qu'un troisième corps de même force, est arrivé à Val-Trompea. Tout annonce donc que les affaires vont changer de face, d'autant plus que les fran-

çais ont été battus complètement par Wurmsér, le 15 de ce mois, et ont perdu dans cette journée huit mille hommes, tués, blessés ou faits prisonniers.

Rome, 24 septembre.

L'espoir d'une paix entre le saint-siège et la France étant entièrement évanoui, on fait ici, en toute hâte, de grands préparatifs de guerre. Dans tout l'état ecclésiastique, il se lève beaucoup de milices; et les habitans se présentent en foule pour contribuer à la défense de leurs autels et de leur patrie.

Les commissaires français ont tous quitté cette capitale, jeudi dernier, et ont été escortés jusqu'aux frontières par un piquet de cavalerie.

Le pape avoit fait part au roi catholique des difficultés qui s'opposoient à une paix entre le saint-siège et la France. Ce monarque, approuvant les scrupules de sa sainteté, vient de l'assurer de sa protection la plus efficace.

Comme ce sont uniquement les motifs religieux qui ont empêché la conclusion de la paix entre la France et le saint-siège, objet pour lequel le pape avoit fait déjà de si grands sacrifices, on s'attend que, si la guerre éclate, elle sera déclarée guerre de religion.

Crémone, 26 septembre.

Hier, Wurmsér a remporté de nouveau, à une distance assez grande de Mantoue, un avantage considérable sur les républicains, auxquels il a pris 4000 hommes, ainsi que 66 pièces d'artillerie de siège.

(Extraits de la gazette de Berne.)

A L L E M A G N E.

Vienne, le 28 septembre.

La cour a publié aujourd'hui deux bulletins additionnels à la gazette de Vienne, l'un du 24, l'autre du 27 septembre. Le dernier contient un récit détaillé des heureuses opérations des armées de l'archiduc Charles, particulièrement dans la Souabe contre le général Moreau. On y trouve aussi les particularités de la prise d'armes par un grand nombre de paysans de ce pays, outrés des mauvais traitemens qu'ils ont eu à essayer de la part de l'ennemi. Le premier bulletin, qui concerne l'armée d'Italie, est de la teneur suivante:

« On a reçu de Mantoue, sous la date du 13 de ce mois, l'avis préalable qui suit, touchant les entreprises de l'armée aux ordres du veld-maréchal de Wurmsér.

Le 11 cette armée se mit en pleine marche de Legnano, pour se porter par Sanguinetto et Castellaro sur Mantoue. L'avant-garde, qui s'étoit mise en mouvement deux heures avant le corps principal de l'armée, étoit conduite par le lieutenant-veid-maréchal Meszaros et le général Otto. Lorsqu'elle arriva dans les environs de Cerea, elle fut vivement attaquée par un corps d'environ 6 mille hommes, qui se portoit en avant de Vérone, et à la tête duquel se trouvoit le général Buonaparte en personne. Les ennemis prirent de plus la précaution de garnir de troupes toutes les maisons de l'endroit. Nos gens soutinrent l'attaque avec une fermeté incroyable, attaquèrent le village même, en chassèrent l'ennemi avec grande perte, et l'obligèrent à se retirer précipitamment sur Vérone. Dans cette affaire, les troupes impériales emmenèrent prisonniers 872 hommes, y compris un lieutenant-colonel et 12 officiers, et s'emparèrent de 7 canons. Après cet essai inutile de l'ennemi pour nous résister, l'armée, sans être arrêtée par les mouvemens qu'il tenta çà et là, acheva sa marche difficile et arriva heureusement près de Mantoue, afin de continuer ses opérations ultérieures, de concert avec une partie de la garnison de la place.

» Suivant ce même avis de Mantoue, en date du 13 septembre, l'ennemi s'étoit hasardé le même jour, de grand matin, à attaquer notre armée dans son camp, même sous les murs de Mantoue, c'est-à-dire, entre Formigosa et le faubourg de S. Georges. Le veid-maréchal comte de Wurmsér se porta immédiatement avec son intrépidité accoutumée à l'endroit même du combat. Les troupes impériales reçurent l'ennemi avec tant de bravoure, qu'il fut forcé à se retirer en désordre le plus promptement qu'il put. Au départ de la lettre, le combat n'étoit pas fini, et les troupes impériales étoient encore à la poursuite de l'ennemi. Cependant il avoit déjà été conduit à Mantoue plus de 1500 prisonniers, la plupart grenadiers français. L'artillerie a causé beaucoup de perte à l'ennemi, et il doit avoir laissé un grand nombre de morts sur le champ de bataille. Nos troupes avoient aussi déjà pris 10 canons, et nombre de caissons ou chariots de munitions. On attend un rapport officiel et plus circonstancié sur cette action, dont les circonstances, au moment du départ du courrier, permettoit l'issue la plus favorable. »

Extrait d'une lettre de Vienne, du 28 septembre.

Le danger, où les états héréditaires de la maison d'Autriche se sont trouvés et où ceux d'Italie se trouvent encore d'un côté; d'autre part, les succès rapides et brillans de l'archiduc Charles, ainsi que l'ardente bravoure dont les troupes impériales paroissent animées sous sa conduite, ont répandu une espèce d'enthousiasme dans ces états, sur-tout dans la capitale; et le gouvernement n'oublie rien pour l'entretenir, l'animer encore davantage, et en tirer tout le parti possible. La levée pour le corps de volontaires, que la ville de Vienne forme à ses frais, a eu un très-grand concours: des jeunes gens de famille ont donné l'exemple, en y entrant comme simples volontaires. Le corps des tailleurs de Vienne en a fait les uniformes, sans vouloir de salaire: et hier il fut donné, au profit du fonds de masse de ce corps, sur le grand théâtre impérial, une représentation

(2)

d'une pièce en vers du sieur Stéphanie le jeune, intitulée *Les Volontaires*. Leurs majestés honorèrent le spectacle de leur présence; et ce fut une espèce de lutte à qui donneroit les témoignages les plus expressifs d'attachement et de dévouement, le souverain ou les sujets. A vers où il est dit: *En fidélité, en amour pour notre prince, aucune nation au monde ne nous égale*, l'empereur et l'impératrice se levèrent; et en applaudissant itérativement ils voulurent mettre le sceau à cette assertion à d'autres vers, faisant allusion aux qualités personnelles de L. M. ou aux exploits valeureux de l'archiduc Charles nombreux par terre, ainsi que les loges, applaudissent de leur côté à tout rompre, sur-tout à celui dont le sens est: *Mendier la paix, acheter la paix, est dessous de l'autrichien*. Ainsi, d'après ces sentimens les premiers revers de la campagne ne nous ont point éloignés de la paix; et, si la fortune favorise les efforts auxquels on se prépare, ce sera loin de notre front que l'on portera enfin les armes.

On se promet beaucoup du zèle que les magnats hongrois ont déjà fait paroître dans une assemblée préalable qu'ils ont tenue avec quelques grands propriétaires terriens: la diète de Hongrie même est convoquée à Presbourg pour le 6 novembre; les lettres-patentes de convocation viennent de paroître, et sont conçues sur un ton aussi énergique et animé qu'encourageant. L'archiduc Joseph, gouverneur-général de la Hongrie, qui assista aux conférences des magnats et grands propriétaires hongrois à Bude, en est revenu. L'archiduchesse Christine et le duc Albert de Saxe-Teschen, son époux, viennent de faire un nouveau don gratuit de 80 millions florins, pour les frais de la guerre.

Du 1^{er} octobre.

Le prince régnant d'Esterhazy qui a en Hongrie et Esclavonie 90,000 sujets, a présenté à l'empereur un corps de 1800 hussards qu'il a équipés, et qu'il entretiendra pendant tout le tems de la guerre.

Manheim, du 4 octobre.

Depuis 7 à 8 jours il a défilé dans nos environs un certain nombre de troupes impériales, dont une partie a passé le Rhin à Manheim, et s'est avancée jusqu'à Landau, sans résistance. Les troupes occupent les lignes de Germesheim, et envoient des patrouilles jusqu'à Wissembourg. Le bruit est général ici que Landau est ce quartier-général de S. A. R. l'archiduc a quitté hier Schwetzingen pour aller à Grabeau.

Stuttgart, 4 octobre.

Le 27 septembre, on vit rentrer à Tubingen une petite partie de l'armée de Nauendorf et la partie principale y arriva le 30; elle y séjourna le premier octobre. Le dimanche 2, le comte de Nauendorf partit de Tubingen avec toute son armée et les corps qui étoient arrivés sous les ordres du comte Zobile. La partie principale de cette armée se rendit par la Heeczdrasse, Herhingen, dans les environs de Rothweil et de Mühlhausen; l'autre partie prit la route de Magold, et gagna le forêt Noire. On laissa à Hübigen les malades et les blessés. Le lieutenant-général de Petrasch étoit arrivé à Sultz le 27 septembre à Horb, et en étoit parti le 28 pour Sultz. L'armée française, sous les ordres du général

beau, qui traite sur Stokach, déjà à Stokach de ce vénéiens qu ses équip l'armée, la Suabe sur toutes une parti plusieurs également

De
Nous a que les fr gen à se fi

Quator sont passé tillerie en bruits qui vent dirig dernière e par le Ho de là en F

Cette e seconde e D'autre cidé a se mer, enti ché où il

R É P

A R M

Le

Le cour ment de l' d'ennemis doient le chant ave détruire l plusieurs suffisoit p Environ

Petrach e de Rotve deut, et l troupes a que toute nous géo ner ni rec J'ai con forestière munitions très-gran La part contenir Bibrach,

reau, quitta Ulm le même jour, d'où elle a fait sa retraite sur Biberach, Buchau, Sulgau, Phullendorf et Stokach. Dès le 30, le centre de cette armée se trouvoit déjà à Stokach. Moreau étoit encore en arrière; la marche de cette armée est sujette à beaucoup plus d'inconvéniens que celle des autres armées, car ses chariots et ses équipages ne peuvent voyager qu'au centre même de l'armée, à cause des innombrables bandes de paysans de la Suabe et de l'Autriche antérieure, qui sont répandus sur toutes les routes et dans toutes les forêts. Cependant, une partie considérable de bagages et d'autres chariots se sont retirés sans escorte dans la Suisse, par Schaffouze. Plusieurs employés et commissaires s'y sont rendus également.

Des frontières de Furstemberg, 10 octobre.

Nous avons entendu ici de fortes canonnades. On dit que les français ont réussi dans les environs de Stulingen à se faire jour et à repousser les autrichiens.

De l'Autriche antérieure, 10 octobre.

Quatorze mille hommes de l'armée du général Moreau sont passés dans ces cantons. Ils avoient beaucoup d'artillerie et de chariots; et si l'on peut compter sur les bruits qui se sont répandus lors de leur passage, ils doivent diriger leur route sur les villes frontières, et de la dernière de ces villes, qui est Rheinsberg-rg, pénétrer par le Hornberg dans le pays de Durlack, pour rentrer de là en France, par le pont d'Huningue.

Cette colonne, avant de passer le Rhin, attendra la seconde et celle-ci la troisième.

D'autres avis annoncent que le général Moreau est décidé à se maintenir dans les villes frontières, et se former, entre les deux parties de la Sirel, un camp retranché où il pourra se soutenir.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE DE RHIN ET MOSELLE.

Au quartier-général, à Fribourg, le 24 vendémiaire, an 5.

Le général en chef, au directoire exécutif.

Le courage de l'armée vient de la tirer bien glorieusement de la position critique où elle se trouvoit. Entourée d'ennemis au revers des montagnes noires, qui lui défendoient le passage des défilés, le prince Charles marchant avec une partie de son armée, et menaçant de détruire les ponts sur le Rhin, il falloit se faire jour par plusieurs coups de vigueur; la victoire de Bibrach ne suffisoit pas pour nous dégager.

Environ 25 mille hommes aux ordres des généraux Petrach et Nauendorf, s'étoient emparés des positions de Rotveil, Vilingen, Donechingen et Neustad-Valent, et les villes forestières étoient occupées par des troupes autrichiennes et des paysans armés. Vous voyez que toute communication nous étoit interdite; ce qui nous génoit d'autant plus, que nous ne pouvions donner ni recevoir des nouvelles de France.

J'ai commencé par faire ouvrir le passage des villes forestières: une demi-brigade escortant les convois de munitions, les blessés et les malades, l'a forcé sans de très-grands obstacles.

La partie de l'armée qui n'a pas été indispensable pour contenir le général Latour qui, remis de sa défaite de Bibrach, ne manqueroit pas de nous suivre, a marché

à Rotveil et Vilingen, et après plusieurs combats assez vifs, nous sommes parvenus à en chasser l'ennemi, avec perte d'artillerie et d'environ 300 prisonniers. Il restoit à forcer les gorges de la forêt Noire. Le centre de l'armée sortit alors de la ligne, et marcha attaquer avec vigueur le corps qui étoit dans le Val d'Enfer, défilé effrayant pour le passage d'une armée, étant resserré pendant l'espace de plusieurs lieues entre deux montagnes escarpées, à peine distantes de huit ou dix toises.

La bravoure des troupes franchit ces obstacles; l'ennemi fut culbuté avec perte d'une pièce de canon et d'une centaine de prisonniers; et le 21, le centre de l'armée prit position en avant de Fribourg. Les partis du prince Charles avoient déjà poussé jusqu'au Vieux-Brisach, d'où ils avoient chassé nos troupes, et avoient fait quatre-vingts prisonniers que nous reprîmes avec l'escorte.

La droite et la gauche de l'armée qui s'étoient jointes et avoient continué à contenir les corps des généraux Latour, Petrach et Nauendorf, ont défilé les 22, 23 et 24, sans la moindre perte; les équipages et convois sous la protection de la droite de l'armée, ont également défilé sans obstacles par les villes forestières; et cette armée, que l'ennemi se vançoit de prendre entière, le menace à son tour d'une attaque prochaine, et rentre couvrir ses frontières, après une marche de plus de cent lieues, sans la moindre perte, et ayant pris à l'ennemi, dans cette seule marche, 18 pièces de canon, deux drapeaux, près de 7,000 prisonniers, dont 80 officiers.

Je vous envoie ces détails très-succincts pour faire cesser vos inquiétudes, mais j'en dois à la brave armée que j'ai l'honneur de commander, de plus circonstanciés des nombreux combats qu'elle a livrés, de la patience, du courage calme qu'elle a toujours déployés dans ces circonstances difficiles, et de la résignation avec laquelle elle a souffert le manque des vivres qu'il a fallu supporter dans le pays affreux que nous venons de parcourir. Tous les corps se sont distingués; les officiers n'ont cessé de faire preuve de courage et de talent. Plusieurs ont fait des actions brillantes, qu'il sera également de mon devoir de vous faire connoître.

Signé MOREAU.

PARIS, 29 vendémiaire.

La commission militaire a encore condamné à mort six assaillans du camp de Grenelle; ils ont été fusillés aujourd'hui; il faut espérer que cette commission terminera bientôt sa trop longue session.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Arrêté du 26 vendémiaire, an V.

Le directoire exécutif proclame, pour terme-moyen du cours des mandats des cinq jours précédens, la proposition suivante:

Pour cent livres en mandats, quatre francs vingt-cinq centimes, ou quatre livres cinq sols.

ci. 4 liv. 5 sols.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 29 vendémiaire.

Félix Faulcon reproduit le projet de réglemant qui tend à déterminer un nouvel ordre dans les délibérations. Treillard demande qu'on s'en tienne à celui qu

a été jusqu'ici suivi; et après quelques débats, le projet est rejeté.

Le directoire, dans un message, invite le conseil à prendre une résolution qui rende au commerce des grains toute la liberté nécessaire. Renvoyé à une commission.

Le directoire dans un dernier message avoit invité le conseil à défendre l'entrée de toutes marchandises anglaises dans la république: Blutel fait aujourd'hui un rapport sur ce message: il expose que souffrir l'introduction des marchandises anglaises, ce seroit porter atteinte à la prospérité de nos propres manufactures; l'intérêt de la patrie s'oppose donc à ce qu'elle soit tolérée. Le cabinet Britannique n'a d'ailleurs permis l'exportation de ses marchandises, que pour ouvrir à son commerce engagé une voie d'écoulement, et la nation française ne repousse pas ces produits d'une industrie étrangère, elle fournit à son ennemi de nouveaux moyens de la combattre.

D'après ces considérations, le rapporteur présente un long projet de résolution tendant à déclarer que tous les objets manufacturés en Angleterre, ne pourront être introduits en France; que toute personne qui auroit en magasin des objets fabriqués en Angleterre, sera tenu d'en remettre à sa municipalité un état détaillé pour les objets déclarés être scellés du sceau de l'administration, sous peine par les contrevenans d'être mis en arrestation. Le conseil ordonne l'impression et l'ajournement de ce projet.

Sur le rapport de Fabre (de l'Aude) le conseil met à la disposition du ministre de la justice, une somme de 4 millions qui lui sera délivrée au fur à mesure des besoins pour les dépenses de l'ordre judiciaire.

Duchatel-Berthelin propose de mettre un fonds de 50 millions à la disposition de l'archiviste du corps législatif.

Bourdon (de l'Oise): Je ne conçois pas qu'un seul homme puisse être à la fois ordonnateur, inspecteur et dépensier des fonds mis à sa disposition: or ici je ne vois pas quelle autorité surveille la comptabilité de l'archiviste, puisqu'il ne rend pas de compte, qu'il n'est point appelé à en rendre; cependant l'ordre établi dans les finances exige qu'il en soit rendu un de toutes les sommes tirées du trésor national, et je demande qu'à cet effet les fonds soient mis à la disposition d'un ministre, qui les délivrera sur les états de l'archiviste.

Pelet s'oppose à cette proposition, parce qu'il pense que ce seroit mettre sous la surveillance du gouvernement les archives nationales, qu'un décret de la convention n'a rendu dépendantes que du corps législatif.

Bourdon de l'Oise demande alors que les fonds soient délivrés par la commission des inspecteurs: ce n'est point dans l'intention de jeter quelque doute sur la probité de Carnus. Il se plaint à lui rendre hommage, mais il croit qu'il importe de suivre cette marche pour régler la comptabilité.

On invoque le rai-voi du projet à la commission: après quelques débats, il est prononcé.

Duchatel fait ensuite adopter deux projets de résolutions. Le premier porte qu'à compter de ce mois, les employés de la république recevront en numéraire la moi-

(4) tié de leur traitement, ainsi qu'il est déterminé par la loi de 18 fructidor, et que l'autre moitié, payable en mandats, sera réduite sur le pied de 6 francs par 100 liv. de mandats. Le deuxième accorde aux employés qui seront supprimés, un mois de leur traitement, par forme d'indemnité.

La discussion s'engage ensuite sur la loi du 3 brumaire.

Jard-Pauvilliers lui porte les premiers coups: Ce n'est point aux passions qu'il passe, c'est à la raison, c'est avec les principes qu'il allègue la loi comme constitutionnelle, comme attentatoire aux droits du peuple.

Rouchon (de l'Ardèche) joint à la sévérité des principes, tout le mordant des rapprochemens les plus ingénieux, entre les diverses assertions du rapporteur Riou.

Ces deux discours ont paru faire la plus vive impression sur l'esprit de l'assemblée: nous en donnerons demain l'analyse.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 23 vendémiaire.

Plusieurs résolutions sont renvoyées à des commissions spéciales.

Le conseil adopte une résolution en date de ce jour, portant que le délai fixé au premier brumaire prochain, pour l'établissement du régime hypothécaire, est prorogé jusqu'à l'entière organisation du code hypothécaire.

Séance du 29 vendémiaire.

Organe d'une commission, Loisel fait un rapport sur la résolution d'hier, relative aux pièces de 5 centimes, d'un et de deux décimes. C'est dans la disproportion qui s'est établie entre cette monnaie, et dans le renchérissement progressif du prix des denrées, qu'il puise les motifs pour proposer de l'approuver.

Johannot combat l'article 4 qui porte qu'au premier nivôse prochain, s'il restoit dans la circulation de ces pièces, elles ne seront plus reçues que pour la moitié de la valeur dont elles portent l'empreinte, en ce que cette distinction ne peut peser que sur la classe pauvre, aisée, sur les ouvriers et les marchands en détail qui en ont plus que les autres.

Ces considérations sont appuyées par Rousseau.

Lafond-Ladebat pense que cette monnaie a une influence désastreuse sur notre commerce, qu'elle donne aux étrangers le pouvoir de gagner 150 pour cent par la contrefaçon. Ouvrir des bureaux d'échange pour la retirer, mais suivant la valeur que le gouvernement lui avoit donnée, lui paroît la mesure que l'on auroit dû adopter.

Lecouteux et Cretté parlent, le premier en faveur de la résolution, le second pour le rejet. Celui-ci veut droit qu'avant tout on ait une résolution pour la fabrication d'une nouvelle monnaie de cuivre, puis une autre pour l'échange de celle qui est l'objet de la résolution.

Après une courte discussion, on met la résolution aux voix, et elle est rejetée.

Cours des changes du 29 vendémiaire.

Mandat 4 3